

Sensibilisation N°7

La poussière de silice : Etes-vous concerné ?

Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.



2 heures

Je m'inscris



Contexte

Si vos activités dans les Métiers du BTP, carrières, industries du caoutchouc, du plastique, de l'électronique, fabrication de prothèses dentaires, fonderies, sculpteurs, provoquent des dégagements de poussière, alors oui vous êtes concernés. Venez échanger sur les solutions pour protéger vos salariés et prendre connaissance de l'évolution du cadre réglementaire.

Objectifs

Sensibiliser les employeurs aux risques liés à la silice, aux changements réglementaires et in fine aux moyens à mettre en œuvre pour prévenir et protéger ses salariés dans ce nouveau cadre réglementaire (moyens techniques, organisationnels, humains).

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

OPPBTP
La prévention BTP

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	21 janvier 2021 - 9h00 / 11h30
Redon	5 mars 2021 - 14h00 / 16h30
Caudan	10 juin 2021 - 9h00 / 11h30
Vannes (*)	17 novembre - 17h00 / 19h00

* en présentiel ou webinaire

Retour programme